

Avis de constitution

SOCIETE « SANGARE TRANSPORT ET LOGISTICS »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan – Abobo – Abobo  
Sagbé, non loin du Collège Petit Champion, Lot 441, Ilot  
7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2024 , et enregistrés le 18/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANGARE TRANSPORT ET  
LOGISTICS »

Objet :

- Le transport
- Le commerce général
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan – Abobo – Abobo  
Sagbé, non loin du Collège Petit Champion, Lot 441, Ilot 7

Dirigeant(s) M ADAMA SANGARE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11132 du 28/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66478/GTCA/RC/2024 du 28/10/2024

